

Il appartiendra au ministère québécois des Affaires intergouvernementales de collaborer avec l'ACDI afin de mettre sur pied à Québec un groupe de soutien dirigé par un Coordonnateur. Ce groupe constitué d'experts dans divers domaines scientifiques et techniques participera à l'élaboration de l'entente entre le Canada et le Maroc, laquelle comprendra un plan détaillé des travaux, un calendrier des opérations et une estimation des coûts de l'entreprise. Le ministère verra, de concert avec l'ACDI, à recruter le Directeur et l'équipe de travail qui devront effectuer les travaux au Maroc, en collaboration avec les autorités du pays, et à fournir l'appui technique et professionnel requis pour déterminer les moyens d'action et surveiller les travaux.

M. Ernest Mercier, conseiller auprès du Conseil exécutif du Québec, a été choisi, d'un commun accord, comme Coordonnateur. Il connaît bien le projet DERRO puisqu'il faisait partie de la mission d'étude en 1968.

De même, l'ACDI a nommé avec l'accord du gouvernement du Québec un Administrateur chargé d'assurer la participation canadienne au projet; il s'agit de M. Adélar Gascon, conseiller spécial auprès de l'ACDI. L'Administrateur, auquel le Directeur et son équipe seront directement responsables dans la mise en oeuvre du projet sur place aura la direction générale de toute l'entreprise. A ce titre, il servira de lien entre les divers groupes engagés dans la réalisation du projet, tels que le Coordonnateur et son groupe de soutien, le Directeur et son équipe de travail sur place ainsi que les autorités compétentes du Gouvernement marocain et les services de l'Ambassade du Canada accrédités au Maroc.

En annexe, notes biographiques de MM Gascon et Mercier.